



BILAN DE LA CONSULTATION

Projet éolien de Fouqueure

ABO
WIND
Tournés vers le futur

Table des matières

1	Introduction	3
2	Modalités de la consultation	5
3	Bilan de la consultation.....	7
3.1	Comptes rendus des permanences.....	7
3.2	Contribution dans le dossier de consultation	9
3.3	Contribution sur le site internet du projet	10
4	Conclusion	11

1 Introduction

Dans le cadre de la conception du projet éolien de Fouqueure, ABO Wind a organisé une consultation volontaire préalable à la définition du projet final. L'objectif de cette procédure était de consulter les citoyens afin d'enrichir le projet avant qu'il soit défini.

Chaque citoyen a été invité à venir prendre connaissance des résultats des études, des caractéristiques du site et des dernières actualités de la technologie éolienne.

Un dossier était disponible en Mairie de Fouqueure du 2 au 30 Avril 2019, pendant les heures et jours habituels d'ouverture au public. Ce dossier présentait les objectifs et les caractéristiques principales du site et toutes les informations utiles à la compréhension des enjeux du projet.

Ce dossier peut toujours être consulté sur la page Web suivante :

www.abo-wind.com/fr/la-societe/a-propos-abo-wind/nos-projets/fouqueure.html

Pendant toute la durée de la consultation, des observations et propositions pouvaient être adressées :

- Par écrit sur le registre ouvert à la mairie
- Par un formulaire en ligne sur la page Web dédiée au projet

Le présent bilan de la consultation a été réalisé à l'issue de cette démarche. Il est rendu public et disponible sur le site du projet et en mairie.

À travers cette consultation, ABO Wind souhaite laisser à chaque citoyen l'opportunité de prendre part activement aux enjeux énergétiques de son territoire.

2 Modalités de la consultation

Rappelons ici que cette consultation de la population n'est pas obligatoire et a été mise en place de façon volontaire par le porteur du projet, en accord avec les élus.

La consultation a eu lieu du 2 au 30 avril 2019 inclus, et portait sur le projet éolien de Fouqueure.

Un dossier présentant la société, les objectifs gouvernementaux, l'avancée du projet, les conclusions des états initiaux des études et la démarche de développement suivie par ABO Wind a été mis à la disposition du public en mairie et sur le site internet du projet.

Trois permanences physiques et publiques ont été assurées par le porteur de projet en mairie afin de donner l'opportunité à la population d'avoir un échange direct. En cas d'impossibilité de venir à ces permanences, un formulaire en ligne et en fin du dossier de consultation étaient disponibles.

De plus, un affichage public extérieur a été réalisé avant le début et pendant toute la durée de la consultation à cinq différents points de la commune. En complément, la distribution d'une annonce papier de la consultation dans l'ensemble des boîtes aux lettres des habitants de la commune et des hameaux voisins a été effectuée.



Figure 1 Affichages extérieurs

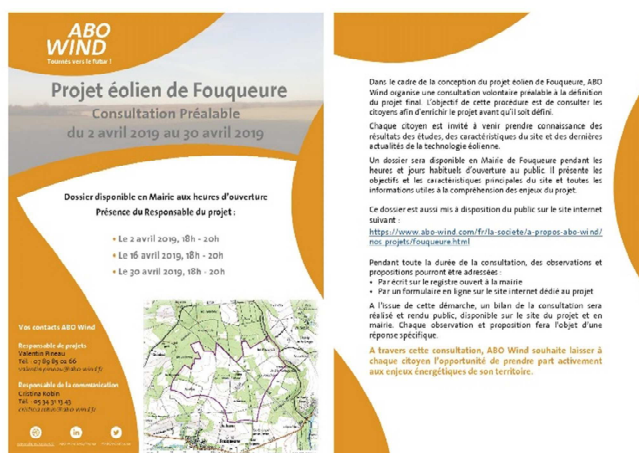


Figure 2 Tract distribué dans les boîtes aux lettres

En mairie, le dossier de consultation était accompagné de la carte en grand format située à la page 26 du dossier de consultation et correspondant à l'étape d'évitement finale. L'évitement consiste à exclure les secteurs d'implantation possible d'éoliennes pour lesquels les impacts sur l'environnement, le paysage, et les infrastructures seraient conséquents.

Cette carte était elle-même accompagnée d'ellipses représentant des éoliennes et leur zone d'influence aérodynamique. Ces dernières pouvaient être placées au choix sur la carte afin de simuler des implantations possibles dans la zone finale établie suite aux études. Le public pouvait ainsi comprendre la démarche finale d'implantation des éoliennes.



Figure 3 Table de consultation en mairie avec le dossier, la carte et les ellipses

Ce présent bilan a pour vocation de clore la consultation en reportant l'ensemble des interrogations exprimées lors de celle-ci et en y apportant une réponse détaillée. Ce bilan est public et consultable sur le site internet du projet et en mairie.

3 Bilan de la consultation

3.1 Comptes rendus des permanences

Permanence du 2 Avril 2019 – 18h 20h

Elu présent : Thierry BILLOUT

Visiteurs : 2 habitants de Fouqueure – 1 habitant de Luxé

L'habitant de Luxé habite au niveau de la haute terne, propriétaire de parcelles dans la zone du projet. Son habitation est située à environ 800m de la zone d'étude. Favorable au projet, il n'est pas dérangé par la vision des éoliennes et est venu à la permanence afin de prendre connaissance des résultats des études et échanger sur les possibilités d'implantation.

Une habitante originaire de Fouqueure, résidant actuellement à Toulouse, est venue à la permanence. Elle possède une parcelle de bois au cœur de la zone d'étude. Elle a profité de la permanence pour venir prendre directement de l'information sur l'avancée du projet, le déroulement des études et leurs résultats. Attentive tout du long de la permanence aux échanges sans néanmoins poser beaucoup de questions, elle indique être allée consulter le dossier mis à disposition sur le site internet du projet. Celui-ci étant conséquent elle n'est cependant pas encore allée jusqu'au bout de la lecture. Cette habitante est favorable aux ENR et au projet, mais s'inquiète plus pour sa parcelle de bois qu'elle lègue à ses enfants. Le fait de ne pas y toucher, en raison de la protection environnementale a permis de la rassurer.

Un habitant de Fouqueure, qui possède des ruches sur la commune et est membre de l'association Prom'haie avec qui ABO Wind travaille régulièrement est venu échanger sur le projet. Il n'est pas opposé aux éoliennes mais s'inquiète de la « dissémination » qui semble être à l'œuvre.

- Les explications fournies dans le dossier et à l'oral sur la disponibilité du territoire à l'échelle du département et de la Communauté de Communes (CdC) a permis néanmoins d'expliquer la situation et notamment la différence du nombre d'éoliennes entre le nord et le sud du département.
- Il était inquiet au sujet de ses abeilles, mais des recherches personnelles lui ont permis de conclure qu'aucune nuisance sur ses ruches et leur production (1T/an) ne peut être attendue.
- La préoccupation principale reste donc sur le développement des projets éoliens sans cohérence apparente. Cependant, un projet sur Fouqueure ne le dérange pas étant donné qu'il n'est pas opposé à l'éolien et qu'il s'inscrit dans l'intérêt général de la commune, mais il regrette l'absence de coordination par l'Etat ou la CdC. Il était élu au conseil municipal de Fouqueure lors du projet de ZDE (Zone de Développement Eolien) à cheval sur Villejésus et Fouqueure avant sa disparition en 2013. Les 70k€ investis à perte par la CdC pour étudier la possibilité de cette ZDE n'ont toujours pas été acceptés. Il reconnaît néanmoins que la lourdeur administrative de ce type de démarche n'était pas favorable au développement des éoliennes et donc à la transition énergétique. Le fait qu'ABO Wind travaille en étroite relation avec la CdC, le TEPOS et la commune le rassure sur le sérieux de notre société.
- La disparition des haies est pour lui un problème également. Cependant, le fait que ABO Wind fasse tout pour éviter d'impacter les haies, et ce dès la définition du projet final, l'a également rassuré.

Permanence du 16 Avril 2019 – 18h 20h

Elus présents : Thierry BILLOUT + Yves FLAUD

Visiteurs : 1 habitant d'Ambérac – 1 habitant de Luxé – 2 habitants de Lonnes

L'habitant d'Ambérac est propriétaire d'une parcelle dans la zone du projet. Favorable aux énergies renouvelables et à l'éolien en particulier, il est venu s'informer sur l'avancement du projet, et sur les possibilités d'implantation. Pour lui l'opposition à l'éolien n'est pas crédible du fait de la nécessité de réaliser la transition énergétique et que les éoliennes ne sont pas laides dans le paysage.

Les deux habitants de Lonnes sont propriétaires de parcelles dans la zone du projet. Ils sont venus s'informer du développement du projet, du résultat des études et des enjeux du site. Favorable aux énergies renouvelable et acteurs à leurs niveaux de la transition énergétique à travers l'installation de panneaux solaires sur certains de leurs bâtiments notamment, ils sont favorables à l'éolien et au projet de Fouqueure. Les éléments présentés ont été appréciés, permettant de bien comprendre le potentiel du territoire, la démarche de l'identification d'un site et de l'implantation du projet sur le territoire.

L'habitant de Luxé habite au niveau de la Terne, à proximité de la Charente. Il est venu afin d'en savoir un peu plus sur le projet. Attentif et à l'écoute de la présentation de la démarche mise en place par le projet, peu de questions lui sont venues. Le dossier étant accessible sur internet il va prendre le temps de s'y plonger. L'explication en direct des possibilités d'implantation et de la démarche suivie par le porteur de projet a été appréciée. Il semble favorable au projet, et simplement curieux de comment celui-ci va être déterminé.

Permanence du 30 Avril 2019 – 18h 20h

Elus présents : Thierry BILLOUT + Yves FLAUD

Visiteurs : Aucun

Lors de cette dernière permanence clôturant la consultation aucun habitant n'a fait le déplacement pour venir prendre des informations.

3.2 Contribution dans le dossier de consultation

Aucune contribution n'a été effectuée dans le dossier de consultation mis en mairie. Aucune proposition d'implantation n'a également été proposée.

**ABO
WIND**

OUVERTURE DE LA CONSULTATION


DATE: 02/04/2019

HEURE: 14^h00

CACHET DE LA MAIRIE:

le 2^{ème} adjoint Thierry Billout

Billout



p1

**ABO
WIND**

Nom Prénom: _____

Adresse postale: _____

Adresse email: _____

Observations: *de la*

catégorie de consultation

le 30/04/2019


à 20 H00

Nom Prénom: *Thierry*

Adresse postale: *2^{ème} adjoint*

Adresse email: _____

Observations: *Billout*



p2

Figure 4 Cahier de contribution en libre accès pour la consultation

3.3 Contribution sur le site internet du projet

Le site internet avec le dossier a été mis en place dès l'annonce de la consultation, et a été consulté de manière aisée par probablement de nombreux habitants. En effet, la plupart des personnes qui se sont déplacées pour la consultation ainsi que les chargés de mission du TEPOS, nous ont indiqué avoir trouvé et consulté le dossier directement en ligne.

Une seule contribution a été réalisée via le formulaire en ligne. La voici :

nom: BERNARD
ville: Toulouse-Fouqueure
email: [REDACTED]
question: Bonjour,
A la suite de la présentation du 2 avril et de la lecture du dossier de concertation préalable, je souhaite vous poser la question suivante.
Les éoliennes seront visibles, à cause de leur hauteur, depuis les habitations en lisière du village.
Abo-wind peut-il aider les propriétaires à planter des arbres de haute tige sur leur terrain pour limiter l'impact visuel (et fixer le carbone !):
- choix des essences et des plants par un professionnel
- plantation par un professionnel avec garantie de reprise de 2 ans
- prise en charge du coût par Abo-wind ?
Je suppose qu'Abo-wind dispose de marchés à commande pour traiter les mesures compensatoires demandées par l'Etat ou les collectivités locales. L'utilisation d'un tel marché serait économique pour tout le monde.
data-protection: on

L'impact du projet final sur le paysage, notamment sur le paysage proche, et la visibilité depuis le bourg seront évalués et analysés par le bureau d'étude expert en paysage avec qui nous travaillons sur ce dossier.

Cette étude ne peut être exhaustive et analyser la situation de manière précise pour chaque habitation. En l'absence de masques visuels existants, les habitations en lisière du village pourraient être en situation de voir les éoliennes. La plantation d'arbres de façon propice peut en effet réduire la visibilité du parc éolien, sans néanmoins atteindre le masquage complet en fonction de chaque situation.

Dans le cadre des mesures de réduction des impacts paysagers, une plantation de haie peut en effet être préconisée par le bureau d'étude paysager. Le type de haie, la sélection des essences, la localisation des arbres et les travaux d'aménagement seront déterminés et effectués par un professionnel en accord avec le résultat des études naturalistes, en outre. Le coût de ces mesures est pris en charge par le parc éolien et mis en place à la mise en service de celui-ci.

4 Conclusion

Cette consultation préalable, qui vient en amont de la détermination de l'implantation finale du projet éolien de Fouqueure, permet de donner à chaque citoyen l'occasion de prendre connaissance de l'ensemble des résultats des états initiaux des études.

Ce projet, inscrit dans la transition énergétique et en accord avec les objectifs TEPOS du territoire, met en pratique cette consultation volontaire au service du projet de territoire.

Cette consultation a permis aux citoyens qui le souhaitent de faire remonter des préoccupations et de s'informer en amont de la définition du projet sur les résultats des études. Ce format de consultation sur un mois, permet à chacun d'avoir l'opportunité d'être informé pleinement.

Ce bilan sera librement consultable en mairie, et sera retranscrit lors de la présentation de l'implantation finale à la population. Cette présentation se fera sous la forme d'un bulletin d'information et d'une permanence publique fin juin 2019.

ABO Wind remercie l'ensemble de la population pour la participation à cette consultation préalable.